

HABILITATION ELECTRIQUE POUR PERSONNEL ELECTRICIEN

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

*Préparation à l'Habilitation Electrique indices :
BE mesurage / BE vérification / BE essai / B1 / B2 / B1V / B2V / B2V essai / BR / BC.*

PUBLIC

Personnel électricien chargé de travaux et d'intervention sur des installations ou équipements basse tension ou des consignations électriques en basse tension.

OBJECTIFS DU STAGE

A l'issue du stage, le stagiaire doit être capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors de l'exécution de travaux sur des installations ou équipements électriques basse tension.

PRE-REQUIS

Avoir, dans le domaine de tension considéré sur les ouvrages ou les installations électriques, des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
Power point, médias d'interprétation.
Notre tableau électrique pédagogique, maquette, BAES, et/ou votre poste de travail.
Recueil d'instruction UTE C 18-510. Support de cours.

INTERVENANT

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

DUREE

3 jours soit 21 heures.

LIEU

Sur votre site, ou dans nos locaux.

VALIDATION

Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

INFORMATION PARTICIPANTS

Les participants sont tenus d'apporter leur matériel de travail conforme à la réglementation.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail et la norme NF C 18-510
Notre formation répond aux exigences du code du travail et à la réglementation en vigueur.

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Préparation à l’Habilitation Electrique indices :

BE mesurage / BE vérification / BE essai / B1 / B2 / B1V / B2V / B2V essai / BR / BC.

CONTENU

Le programme de formation (incluant les savoirs et savoir-faire enseignés) et les conditions d’évaluation sont issus de l’Annexe D de la NF C 18-510. Conforme au référentiel de l’INRS ED 6127.

Mise à jour de l’amendement de la norme NFC 18-510 paru en février 2020.

CONNAISSANCES GENERALES

Les effets du courant ;
Les zones d’environnement ;
Les symboles d’habilitation ;
La mise en sécurité d’un circuit ;
L’utilisation des matériels ;
Les équipements de protection ;
La conduite à tenir en cas d’accident.

RAPPELS D’ELECTROTECHNIQUE

Courant continu – alternatif ;
Loi d’Ohm.

SENSIBILISATION AUX RISQUES ELECTRIQUES

Statistiques sur les accidents d’origine électrique ;
Différents risques présentés par l’électricité ; Effets du choc électrique sur le corps humain.
Les partenaires de la prévention et leurs rôles.

PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES

Moyens de protection contre les contacts directs ;
Matériels, appareillages, indices de protection, classes d’appareils ;
Moyens de protection contre les contacts indirects ;
Schémas de liaisons à la terre, appareillages (différentiel, transformateur de séparation, etc.).

OBLIGATIONS LEGALES

Code pénal ;
Principaux textes réglementaires ;
Responsabilité du chef d’établissement ;
Responsabilité des intervenants.

PUBLICATION UTE C 18-510

Généralités sur l’habilitation électrique ;
Définitions ;
Rôle du personnel habilité ;
Limites réglementaires.

TRAVAUX - CONSIGNATIONS

Rôle du chargé de travaux.
Rôle du chargé de consignation.
Dispositions techniques à mettre en œuvre.
Prescriptions à respecter (consignation).

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Préparation à l'Habilitation Electrique indices :

BE mesurage / BE vérification / BE essai / B1 / B2 / B1V / B2V / B2V essai / BR / BC.

VERIFICATIONS – MESURAGES - ESSAIS

Manœuvre de réarmement, consignation, d'urgence ;
Dangers spécifiques aux dépannages, essais, mesurages.

APPAREILLAGE ELECTRIQUE

Sectionneur, interrupteur sectionneur, disjoncteur, leurs fonctions ;
Les symboles normalisés ;

MATERIEL DE PROTECTION INDIVIDUEL - OUTILLAGE

Présentation des équipements de protection individuels, collectifs ;
Appareils de mesure ; Utilisation ;
Précautions d'emploi.

DANGERS SPECIFIQUES

Distance minimale d'approche ;
Mesures à prendre en cas d'incident.

DISPOSITIONS A PRENDRE EN CAS D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE

Secours aux victimes ;
Incendie.

TRAVAUX D'ORDRE ELECTRIQUE (RAPPEL)

L'identification des ouvrages et installations BT / Les fonctions des matériels électriques BT ;
Les mesures de prévention ;
Les niveaux d'habilitation nécessaires ;
Les différentes mises hors tension, séparations ;
Les différentes consignations (en une ou deux étapes) / L'analyse des risques ;
La préparation des travaux / Les travaux hors tension avec ou sans voisinage de pièces nues sous tension ;
Le respect des consignes du chargé d'exploitation électrique et/ou chargé de travaux et/ou chargé de consignation ;
Les instructions de sécurité / La rédaction des documents.

ENTRETIEN ET DEPANNAGE (RAPPEL)

Les zones d'environnement ;
Les risques spécifiques aux interventions BT ;
Les mesures de prévention ;
La préparation d'une intervention ;
Les niveaux d'habilitation nécessaires ;
Les différentes interventions ;
La mise hors tension, séparation, consignation ;
Les consignes de l'exploitant et instructions de sécurité / La rédaction des documents.

FORMATION EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Préparation à l'Habilitation Electrique indices :

BE mesurage / BE vérification / BE essai / B1 / B2 / B1V / B2V / B2V essai / BR / BC.

APPLICATION PRATIQUE (SAVOIR-FAIRE)

Présentation du matériel.

Dangers spécifiques.

Mise en œuvre pratique sur platine et/ou matériels de l'entreprise.

Exercices de repérage des environnements ou locaux à risques / analyse préalable à l'intervention / mise en œuvre des EPI / application des consignes de sécurité dans le cadre des travaux d'ordre électrique / préparation sous la direction du chargé de travaux d'ordre électrique / balisage de la zone de travaux et sa surveillance / étapes de consignation / réalisation de connexions et de déconnexions / pose d'une nappe et d'un EPC / réalisation d'interventions de dépannage et de dépannage avec nécessité de consignation / rédaction des documents et le compte rendu de l'activité.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel de l'apprenant.

EVALUATION

EPREUVE THEORIQUE (SAVOIR) ET EPREUVE PRATIQUE (SAVOIR FAIRE) :

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.

Test de contrôle des connaissances /Théorique / Pratique / Corrigé.

Un avis préparatoire à l'habilitation du personnel visé par le formateur est transmis à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.

Attestation individuelle de fin de formation.

COVID-19

MODIFICATIONS COVID 19, SUIVI DES RECOMMANDATIONS ET PROTOCOLES DE SEPTEMBRE 2020

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19.

Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

**Formation de préparation à l'Habilitation Electrique
Conforme aux directives de l'INRS ED 6127, à l'Annexe D de la NF C 18-510,
Mise à jour de l'amendement de la norme NFC 18-510 paru en février 2020**